

## **2018-04-10 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Pike River dûment convoqué par le conseiller Jean Asnong et la conseillère Hélène Campbell tel que selon l'article 152 du Code municipal, relativement à :

- Paiement temps supplémentaires 2016 et comités divers 2017 à la directrice générale

Séance tenue en la salle de l'hôtel de ville, le mardi le dix avril deux mille dix-huit à vingt-deux heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents, Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et les conseillers messieurs Jean Asnong et Stephan Duquette.

Aucun avis de convocation a été signifié aux membres du conseil mais en raison de la présence de tous les membres siégeant au conseil il a été signifié une séance extraordinaire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Sonia Côté est aussi présente.

### **OUVERTURE**

---

Ouverture de l'assemblée à 22h30

#### **2018-114 ADOPTION DE LA TENUE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018 À 22H30**

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal accepte la convocation de la séance extraordinaire et ouvre la séance à 22h30.

**ADOPTÉ**

#### **2018-115 AUTORISATION DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRES 2016 ET COMITÉS DIVERS 2017**

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que le conseil municipal autorise le versement du temps supplémentaires 2016 au montant de 5 542\$ (montant applicable sur la loi de l'impôt) ainsi qu'un montant de 495\$ (net) pour les présences aux comités 2017 (11 présences à 45\$) à la directrice générale Mme Sonia Côté.

**ADOPTÉ**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**DÉBUT :**                      **FIN :**

**Aucune**

**2018-116 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Hélène Campbell,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que la séance du 10 avril 2018 soit levée à 22h31.

**ADOPTÉ**

*Martin Bellefroid*

Martin Bellefroid, maire

*Sonia Côté*

Sonia Côté, Directrice générale Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance extraordinaire **10 avril deux mille dix-huit** sont effectuées

*Sonia Côté*

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

*Martin Bellefroid*

Martin Bellefroid, maire